



**HAL**  
open science

## Bibliothèques face aux risques : l'exemple de la bibliothèque de l'Université de Nancy

Louis Albrecht, Claire Canto, Alexine Lahache, Gwenola Lencot, Jean-Luc Lobet, Gaël Weinachter

### ► To cite this version:

Louis Albrecht, Claire Canto, Alexine Lahache, Gwenola Lencot, Jean-Luc Lobet, et al.. Bibliothèques face aux risques : l'exemple de la bibliothèque de l'Université de Nancy. 2018. hal-03229900

**HAL Id: hal-03229900**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03229900v1>**

Preprint submitted on 19 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Bibliothèques face aux risques : l'exemple de la bibliothèque de l'Université de Nancy**

Louis ALBRECHT, Claire CANTO, Alexine LAHACHE, Gwenola LENCOT, Jean-Luc LOBET, Gaël WEINACHTER

Les bibliothécaires connaissent bien les nombreux risques qui pèsent sur leurs collections (incendie, inondation, insectes...), et ils mettent tout en œuvre au quotidien pour une bonne préservation des documents. Cependant, un sinistre est toujours possible, et des mesures comme par exemple l'établissement d'un Plan d'Urgence pour la Sauvegarde des Collections (PUSC) permettent d'anticiper les problèmes et de limiter les dégâts lorsque survient une catastrophe. Peu de bibliothèques se sont dotées de ce type de dispositif qui demande un fort investissement en temps et en moyens. La BU Droit et Sciences économiques, qui dépend de la Direction de la Documentation et de l'Édition de l'Université de Lorraine, s'est lancée dans cette aventure en 2019. Pourquoi cette décision ? Peut-être le poids du passé.

Les ennemis des bibliothèques sont nombreux, et parmi ceux-ci n'oublions pas les faits de guerre. Bombardée par un avion allemand en 1918, la BU, qui s'appelait alors Bibliothèque de l'Université de Nancy, a vu plus de 100 000 documents partir en fumée. Hermann Pitet, alors responsable de la bibliothèque, a réussi au péril de sa vie à sauver quelques précieux documents sans attendre la fin de l'alerte. En dehors de cet acte héroïque et de l'intervention des pompiers a posteriori, pourquoi rien n'avait-il été prévu pour mettre en sécurité les collections, alors que depuis quatre ans, les bombes pleuvaient sur Nancy, le front étant situé à une trentaine de kilomètres de la ville ? Il ne s'agit pas ici de montrer du doigt un supposé manque de prudence des autorités de l'époque, mais juste d'essayer de comprendre ce qui s'est passé. Quelle était la situation de l'Université de Nancy en ce début de XXe siècle, et comment la bibliothèque fonctionnait-elle ? Quelles furent les conséquences de ce bombardement ? Retour sur une tragédie documentaire, plus de cent ans après.

### *Rappels sur l'origine de l'Université*

La première université lorraine était mussipontaine. C'est en effet à Pont-à-Mousson, sous l'impulsion du Duc Charles III et de son cousin le Cardinal de Lorraine-Guise, ainsi que par la bulle du Pape Grégoire XIII, que l'université est instaurée le 5 décembre 1572. Sa gestion est confiée aux Jésuites<sup>1</sup>. L'université, dans le contexte de la Réforme, s'organise peu à peu en quatre facultés ; en premier lieu celle des Arts (1574), puis celle de Théologie (1575), suivie par celle de Droit (1582) et enfin celle de Médecine (1598).

L'Université de Pont-à-Mousson s'appuie sur des professeurs prestigieux, elle gagne ainsi rapidement en notoriété, si bien qu'en 1607 elle compte 2 000 étudiants toutes facultés confondues. Malheureusement, cette tendance s'inversera quelques années plus tard en raison de la rivalité croissante d'autres collèges Jésuites, et avec l'essor des universités de Paris, Reims et Strasbourg. L'épidémie de peste de 1630 et la famine engendrée par la guerre que se livrent Richelieu et Charles IV de Lorraine porteront également préjudice à l'expansion de l'université.

---

<sup>1</sup> Armbruster et al., 2007.

### *Sur le transfert nancéien et ses effets*

En 1737, Stanislas Leszczyński, ancien roi de Pologne, se voit confier les duchés de Lorraine et de Bar par son gendre Louis XV. A Nancy, certains voient d'un œil envieux cette prestigieuse université mussipontaine et souhaitent la voir déménager vers la cité ducale. Stanislas Leszczyński n'est pas favorable à ce transfert, et il n'ignore pas que la Compagnie de Jésus a été frappée par un édit de suppression en France. Stanislas meurt le 23 février 1766, date qui marque également le rattachement de la Lorraine à la France. Les événements s'enchaînent alors pour les facultés. Le 1<sup>er</sup> juillet 1768, l'édit royal supprimant la Compagnie de Jésus<sup>2</sup> est étendu à la Lorraine, et un mois plus tard, le 3 août 1768, Louis XV ordonne que l'Université de Pont-à-Mousson soit transférée à Nancy.

L'établissement de l'université à Nancy prend du temps, et s'étale de 1770 à 1778. En l'absence de bâtiments qui leur seraient spécifiquement dédiés, les facultés sont installées dans des locaux provisoires. La Faculté de Théologie ainsi que celle des Arts sont logées dans l'ancien noviciat jésuite rue Saint Nicolas. Le 11 novembre 1778, les facultés de Médecine et de Droit prennent possession des locaux de l'Hôtel de l'Université situé rue Stanislas, qui abrite aujourd'hui la Bibliothèque Stanislas.

L'université de Nancy ne connaît pas la même notoriété que celle de Pont-à-Mousson, notamment car le Collège Royal de Chirurgie créé en 1770 fait de l'ombre à la faculté de Médecine. Un premier décret du 22 décembre 1789<sup>3</sup> instaure la surveillance des universités par les administrations départementales, puis un second décret du 2 novembre 1789<sup>4</sup> confisquant les biens de l'Église impactent ses finances. Enfin, le décret du 15 septembre 1793<sup>5</sup> de la Convention nationale entraîne la dissolution des facultés et met un terme à l'Université de Nancy.

### *Le rétablissement de l'Université*

L'Université de Nancy est rétablie le 22 août 1854 par un décret de Louis-Napoléon Bonaparte<sup>6</sup>. Les Facultés de Lettres et de Sciences ainsi créées sont installées dans le **Palais de l'Académie**, nouveau bâtiment construit place Carnot. Puis, le décret du 9 janvier 1864<sup>7</sup> rétablit la Faculté de Droit qui rejoint également le Palais de l'Académie qu'elle occupe d'ailleurs toujours aujourd'hui en tant qu'UFR de Droit, Sciences économiques et Gestion. En 1872, à la suite de l'annexion de l'Alsace par la Prusse, la Faculté de Médecine de Strasbourg est transférée à Nancy. La ville met alors à sa disposition le bâtiment de l'école primaire supérieure de garçons, accolé au Palais de l'Académie.

---

<sup>2</sup> Edit royal (1764) suivi de Dominus ac Redemptor, écrit apostolique du Pape Clément XIV (1773).

<sup>3</sup> Décret du 22 décembre 1789, relatif à la constitution des assemblées primaires et des assemblées administratives.

<sup>4</sup> Décret du 2 novembre 1789 sur la mise à disposition de la Nation des biens du clergé.

<sup>5</sup> Décret de la Convention Nationale du 15 septembre 1793 instaurant les trois degrés d'instruction et supprimant les facultés.

<sup>6</sup> Décret impérial du 22 août 1854 sur l'organisation des académies.

<sup>7</sup> Décret impérial du 9 janvier 1864 rétablissant la Faculté de Droit de Nancy.

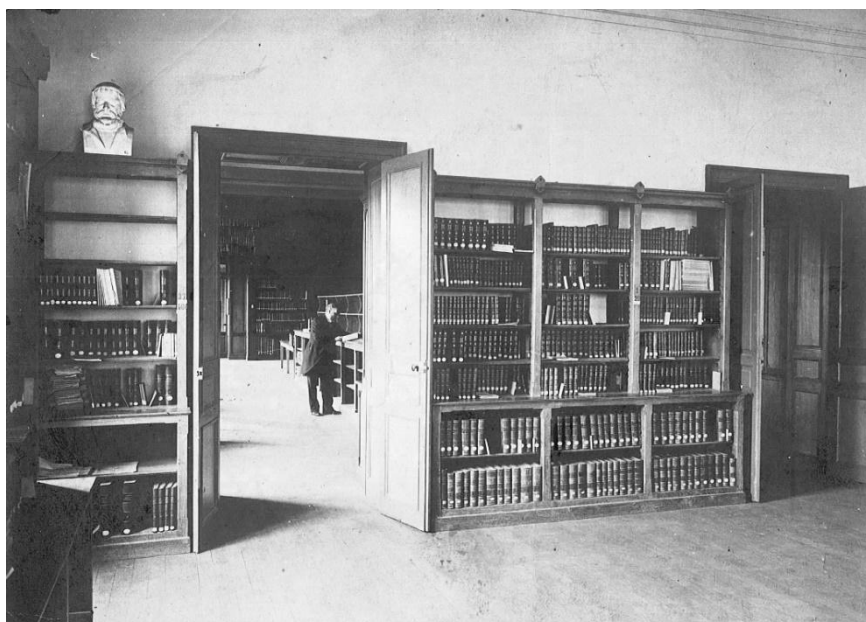
### *L'organisation de la bibliothèque universitaire de Nancy*

L'arrêté du 18 mars 1855 du Ministère de l'Instruction publique<sup>8</sup> avait créé une bibliothèque centrale pour chaque chef-lieu d'académie afin de « faciliter les études des élèves, généraliser les ressources et introduire dans tout le service plus d'ordre et d'économie ».

À Nancy, cet arrêté n'avait pas été appliqué car une convention entre le Rectorat et la Ville de Nancy prévoyait que les livres achetés par l'Université devaient être déposés à la Bibliothèque Municipale et consultables par tous les lecteurs.

L'esquisse d'une bibliothèque centrale apparaît en 1872 à la suite du transfèrement à Nancy de la Faculté de Médecine de Strasbourg, qui s'installe avec sa bibliothèque dans le bâtiment de l'école supérieure de garçons. Le fonds estimé à 10 000 références est confié à un médecin devenu bibliothécaire, Abraham Netter. La Faculté de Médecine est alors la seule Faculté à disposer d'une bibliothèque dans ses locaux. Le matin, le bibliothécaire établit la liste des registres d'inventaire et s'attèle à la rédaction des fiches de catalogage ; l'après-midi, il assure l'ouverture au public de 14h à 16h et de 17h à 19h.

L'arrêté du 31 janvier 1879<sup>9</sup> met en œuvre l'organisation des bibliothèques universitaires : sont alors créées les sections Sciences et Lettres à Nancy. Les ouvrages achetés par l'Université et destinés aux autres facultés sont en revanche toujours déposés à la Bibliothèque municipale. Ne parvenant pas à obtenir un accord du Conseil de l'Université pour la construction d'un local dédié à ses fonds, la Faculté de Lettres retire ses collections de la Bibliothèque municipale pour les installer, à partir de 1884, au sous-sol de sa faculté dans l'ancien hôtel de Richardménil<sup>10</sup>.



<sup>8</sup> Arrêté du 18 mars 1855 du Ministère de l'Instruction publique prescrivant la création d'une seule bibliothèque pour chaque chef-lieu d'académie.

<sup>9</sup> Arrêté ministériel du 31 janvier 1879, portant institution d'une commission centrale des bibliothèques

<sup>10</sup> Au n° 6 de la rue Callot, en face de la place Carnot.

Grande salle du premier étage de la bibliothèque, à côté du palais de l'académie (Collection Direction de la Documentation et de l'Édition – Bibliothèque universitaire de Droit et Sciences économiques).

### *Une bibliothèque universitaire pluridisciplinaire et centralisée*

En 1902, la Faculté de Médecine déménage rue de Lattre de Tassigny, à proximité de l'Hôpital central. La Faculté de Lettres en profite pour installer sa bibliothèque dans les locaux libres de l'ancienne école supérieure de garçons rue de Serre : au cours du mois de juillet, 37 000 ouvrages prennent place au premier étage du bâtiment. Un Musée archéologique occupant lui le rez-de-chaussée du même bâtiment est inauguré en 1904. L'idée d'un musée près de la Faculté de Lettres était très ancienne et pouvait enfin se réaliser.

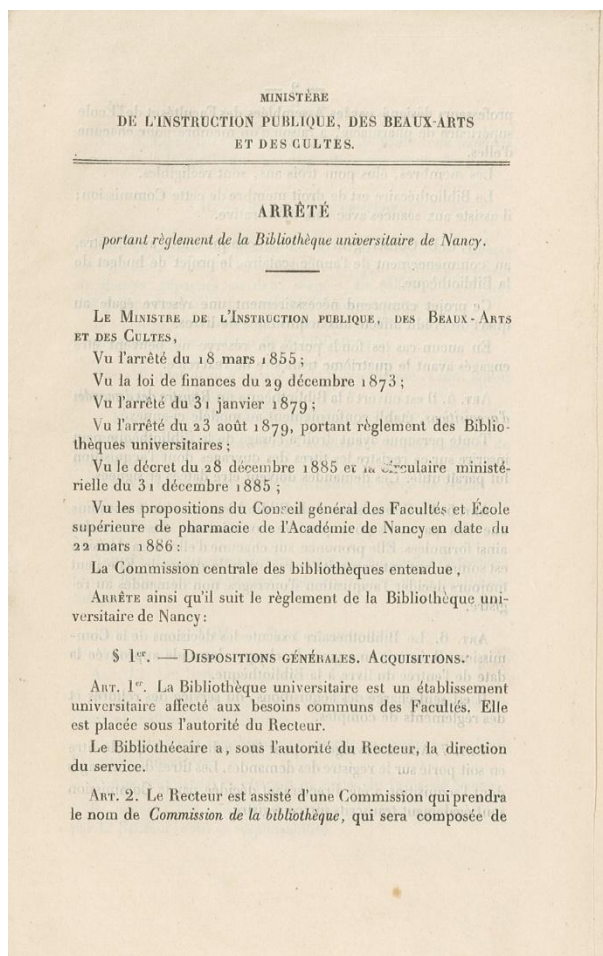
Par la suite, la Bibliothèque s'enrichit des collections de droit en 1903 (22 000 ouvrages) et de sciences en 1904 (14 000 ouvrages) : elle acquiert ainsi une vocation pluridisciplinaire et dessert tous les étudiants et professeurs de l'Université. La première Bibliothèque Universitaire est enfin installée.

### *Un fonctionnement très centralisé et collégial*

L'organisation des bibliothèques de l'époque diffère de celle d'aujourd'hui. La IIIème République est fortement centralisée, ce qui entraîne, au sein des universités, l'existence d'un service commun de documentation encadré lui-même par l'État. Ainsi, le règlement de la Bibliothèque est envoyé au Recteur de l'académie par le Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts (et des cultes). En cas de non-respect du règlement, une exclusion temporaire ou définitive de la Bibliothèque peut être prononcée.

Depuis 1886, la direction de la Bibliothèque est assurée par la Commission de la bibliothèque, qui se compose d'enseignants et du bibliothécaire, sous la responsabilité du recteur. Toutes les commandes d'ouvrages passent par cette Commission, qui valide (ou non) les suggestions d'achats faites par les lecteurs.

L'accès aux ouvrages est indirect. Pour obtenir un document, les usagers doivent remplir un bulletin de demande qu'ils donneront au bibliothécaire qui ira le retirer en magasin. Les règles de prêts diffèrent selon le statut du lecteur : 5 documents pour une durée d'un mois pour les étudiants et 20 documents pour une durée pouvant aller jusqu'à 6 mois pour les professeurs si l'ouvrage n'est pas demandé. En cas de retard, des lettres de rappel sont envoyées par le bibliothécaire puis par le recteur. Si l'ouvrage n'est pas toujours rendu, il peut être réclamé directement au domicile de l'utilisateur.



Règlement de la bibliothèque de l'université, du 20 novembre 1886 envoyé par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes.

### *Une bibliothèque universitaire dans la guerre*

Le bon fonctionnement des établissements lorrains, et notamment nancéiens, est lourdement impacté durant les années de guerre. La bibliothèque de l'université ne fait pas exception et doit assurer sa mission dans un contexte de forte précarité financière et logistique.

Dès 1915, la bibliothèque ne réalise plus de reliure pour ses ouvrages et ses revues en raison d'une inflation du prix de plus de 30 %. Les ouvrages subissent également une réduction des commandes du fait de l'augmentation de leur prix et de la diminution des budgets alloués à la bibliothèque. Les abonnements aux revues en langue allemande sont suspendus au début de la guerre, ce qui cause le mécontentement des enseignants de la faculté de lettres. L'embargo sur les publications allemandes est levé en 1917 pour les fonds à destination des bibliothèques publiques. Les acquisitions passent alors par Berne (Suisse), à travers l'office des périodiques étrangers du ministère français des affaires étrangères, afin de fournir aux Alliés les documents et presses scientifiques édités dans les pays ennemis.

Le bibliothécaire en chef prend sa retraite en 1916 et n'est pas remplacé. Le sous-bibliothécaire assume donc seul la charge de l'établissement, et prend les fonctions de bibliothécaire en chef. La bibliothèque demeure cependant ouverte pendant toute la durée du conflit et son activité reste soutenue. Ainsi, en 1916-1917, ce sont 24548 volumes qui sont communiqués, 4864 prêts sont

enregistrés, et 300 lecteurs sont inscrits de façon régulière. Malgré la fermeture de l'université en février 1918, la bibliothèque continue d'ouvrir et de recevoir du public, et sert de refuge aux officiers du service de santé des armées. De nombreux hommages lui seront rendus à la fin de la guerre afin de saluer son rôle pendant ces années de conflit :

« La bibliothèque rendit service non seulement aux professeurs et aux étudiants qui y trouvèrent un refuge éclairé et chauffé, mais encore à de nombreux officiers, principalement du service de santé »<sup>11</sup>.

« Malgré la fermeture générale, un grand service universitaire continua cependant de fonctionner : la Bibliothèque resta ouverte aux médecins de l'Armée, et ceux-ci, à notre vive satisfaction, profitèrent de son hospitalité largement »<sup>12</sup>.

### *Le bombardement*

Proche du front, la ville de Nancy essuie de nombreux bombardements pendant toute la guerre, tant par l'artillerie que par l'aviation. A lui seul, le canon « Gros Max » tire une centaine d'obus de 380 mm sur Nancy du 1<sup>er</sup> janvier 1916 au 16 février 1917<sup>13</sup>.

Les bibliothèques ne sont pas épargnées. La bibliothèque de l'université subit d'abord des dégâts superficiels lors d'un premier bombardement aérien dans la nuit du 11 au 12 août 1918, ne déplorant que quelques carreaux cassés. Le 26 août de la même année, la bibliothèque est de nouveau touchée, cette fois-ci la toiture est endommagée.

Dans la nuit du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1918, lors du dernier bombardement qui s'abat sur Nancy, une bombe larguée par avion touche directement le bâtiment abritant la bibliothèque et le musée archéologique. L'engin incendiaire détruit toute une partie du bâtiment de la rue de Serre. Plusieurs récits permettent de retracer la chronologie des événements et mettent en avant le rôle du bibliothécaire de l'époque Monsieur Pitet, qui lutta pour la sauvegarde des documents :

« à 17h45, sirène usuelle ; bombardement sur Nancy ; descente à la cave. M. Pitet remonte le premier, avant le signal de fin d'alerte. Bombe incendiaire sur l'aile de la rue de Serre, angle du musée archéologique, détruisant la bouche d'eau située précisément à cet angle. Equipe réduite de pompiers à cause d'un autre incendie rue du Faubourg Stanislas (Menuiserie Starck). M. Pitet descend à la cave les registres d'inventaires et d'inscriptions des périodiques, les archives et les registres des affaires courantes. Le feu est arrêté à l'escalier central, la façade est sauvée. L'aile de la rue de Serre, 1<sup>er</sup> étage et combles, est seule consumée par l'incendie. Mais l'équipe des pompiers reste de service jusqu'au dimanche matin (trois jours) »<sup>14</sup>.

### *Un incendie aux conséquences désastreuses*

Bien que la bibliothèque ne succombe pas totalement aux flammes, elle en ressort meurtrie, amputée d'une aile. Les jours suivant l'incendie, le bâtiment éventré laisse deviner les restes de ce

---

<sup>11</sup> CR de la Commission de bibliothèque de l'Université de Nancy du 11 juillet 1919.

<sup>12</sup> Vingt-cinq années d'une Université Nouvelle 1897-1922, Université de Nancy.

<sup>13</sup> Labrude et al., 2016.

<sup>14</sup> Extrait du journal de bord de la bibliothèque, en date du 1<sup>er</sup> novembre 1918.

que furent ses magasins. Le soleil de novembre éclaire à travers les décombres les formes humanoïdes des statues, rares rescapées du musée archéologique, presque entièrement détruit par le feu.



Ancien musée archéologique et premier étage de la bibliothèque après l'incendie

Pompiers et militaires sont nombreux à participer au secours des collections que Monsieur Pitet a débuté seul. Lui qui vivait jusqu'alors dans les locaux mêmes de la bibliothèque, est relogé chez le concierge de la faculté. Les pertes, estimées à partir des registres sauvés des flammes par le bibliothécaire en chef, sont très lourdes :

«M. Pitet fait le récit de l'incendie de la Bibliothèque provoqué le 31 octobre par des bombes d'avions ennemis. M. le recteur rend hommage à la diligence et au dévouement de M. Pitet, qui, habitant le bâtiment même de la bibliothèque, tout d'abord seul, organisa les premiers secours et, dans les jours qui suivirent, fournit tous les efforts possibles pour sauver de l'incendie le plus grand nombre d'ouvrages même déjà partiellement détériorés. Toutefois, les pertes telles que le constate l'état détaillé dressé par les soins de M. le bibliothécaire sont de 19 431 ouvrages formant 38 600 volumes, 684 périodiques formant 17 048 volumes, plus 100 000 thèses académiques »<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Compte-rendu de la commission de bibliothèque de l'université de Nancy, du 11 juillet 1919.





La bibliothèque après l'incendie, vue de la rue de Serre. (Collection Direction de la Documentation et de l'Édition – Bibliothèque universitaire de droit et sciences économiques).

### *Epilogue*

Depuis Alexandrie dans l'Antiquité jusqu'à Mossoul en 2015, en passant par Lisbonne en 1755, Sarajevo en 1992, ou Tombouctou en 2013, ..., la liste des bibliothèques détruites est très longue. Ce sont des documents d'une valeur inestimable, témoins à chaque fois de la richesse d'une civilisation et du savoir humain qui disparaissent, emportés par des catastrophes naturelles, le feu, les guerres.

Parmi les solutions qui existent pour anticiper les problèmes, figurent le déplacement des collections dans des lieux sûrs, ou les programmes de numérisation. La mise en place d'un Plan d'Urgence de Sauvegarde des Collections est également une solution qui a pour but d'envisager les risques encourus, afin de préparer méthodiquement les interventions permettant de réparer les dégâts causés par le sinistre. Dans ce domaine, la BNF fait autorité et a mis en ligne un référentiel dont tous les bibliothécaires peuvent s'inspirer<sup>16</sup>.

Le 31 octobre 1918, une bombe lancée par un avion allemand détruisait une grande partie de la bibliothèque de l'université de Nancy, et de nombreux documents brûlaient dans l'incendie consécutif à l'explosion de la bombe. Rien n'avait été anticipé pour mettre à l'abri les collections composées d'ouvrages précieux, dont certains uniques au monde. Les raisons à ce manque de préparation sont bien identifiées, aux premiers rangs desquels figurent le manque de moyens, les problèmes de logistique, la participation à l'effort de guerre d'une grande partie de la Nation, dont les bibliothécaires et le personnel universitaire.

---

<sup>16</sup> <https://www.bnf.fr/fr/plan-durgence>



Est républicain du 4 novembre 1918, page 2

Le compte rendu de cet épisode par la presse de l'époque fournit également un éclairage sur l'état d'esprit qui régnait au bout de 4 années d'une guerre particulièrement éprouvante. L'Est Républicain parle d'un incendie, sans évoquer le fait de guerre. Orientation de l'information, peut-être pour ne pas démoraliser davantage une population nancéienne à bout de souffle ? Fake news dirions-nous aujourd'hui, désinformation de la part d'une presse aux ordres, propagande ? Ou plutôt anticipation d'un armistice qui allait arriver 10 jours plus tard, et volonté déjà de tourner la page de la guerre afin de se projeter vers les années folles ? S'il s'agissait de positiver, cent ans plus tard, force est de constater que l'avenir a donné raison aux optimistes. Après la destruction, les dons ont afflué de toutes parts, permettant de reconstituer les collections ; un magnifique bâtiment art-déco a été reconstruit dans les années 30 ; la bibliothèque de l'université de Nancy s'appelle aujourd'hui la DDE (Direction de la Documentation et de l'Édition) et elle regroupe 28 BU, qui totalisent 2 millions de documents, et plus de 2 millions d'entrées par an ; l'université de Nancy s'appelle maintenant l'Université de Lorraine, et elle fait partie de l'université de la Grande Région dont 3 universités allemandes sont partie prenantes. L'épisode du bombardement ne doit cependant pas être oublié, il nous oblige à être vigilants pour la sauvegarde de notre patrimoine documentaire.



Grande salle de la nouvelle bibliothèque reconstruite dans les années 30

## Bibliographie

- Arrêté ministériel du 18 mars 1855 prescrivant de réunir en une seule bibliothèque, placée sous la haute surveillance du Recteur, les bibliothèques spéciales des Facultés du chef lieu académique
- Arrêté ministériel du 31 janvier 1879, portant institution d'une commission centrale des bibliothèques
- Décret impérial du 22 août 1854 sur l'organisation des académies
- Décret impérial du 9 janvier 1864 rétablissant la Faculté de Droit de Nancy
- Décret de l'Assemblée nationale constituante du 22 décembre 1789, relatif à la constitution des assemblées primaires et des assemblées administratives
- Décret de l'Assemblée nationale constituante du 2 novembre 1789 sur la mise à disposition de la Nation des biens du clergé
- Décret de la Convention Nationale du 15 septembre 1793 instaurant les trois degrés d'instruction et supprimant les facultés
  
- ARMBRUSTER Sophie, BEDEZ Julie, LEPAGE Myriam et al. 2007. *Histoire de l'Université de Nancy : 1572-2007*. Mémoire. Sciences de l'information. Nancy : Université de Lorraine.
- CHOFFEL Marie-Jeanne, ROLLET Laurent (dir.), 2007. *Aux origines d'un pôle scientifique : Faculté des sciences et écoles d'ingénieurs à Nancy du Second Empire aux années 1960*.
- LABRUDE Pierre, LEGRAS Bernard, MEZZAROBBA Laetitia, RICHARD Christophe, 2016. *La faculté de médecine et l'école de pharmacie de Nancy dans la Grande Guerre*. Haroué : Gérard Louis éditeur.
- LORMANT François, PILLOT Philippe, 1864-2014 : *150 ans de tradition et de rayonnement de la Faculté de Droit de Nancy*,. Nancy, Pun, 2015.
- POLES Pierre, GRIGNON Georges (dir.), 1997. *Le transfèrement de la Faculté de Médecine de Strasbourg à Nancy en 1872*. Thèse d'exercice. Médecine. Nancy : Université de Lorraine.
- *L'Université de Nancy (1572-1934)*, Nancy : Palais de l'Académie. Éd. du Pays lorrain. 1934
- *Vingt-cinq années d'une Université Nouvelle 1897-1922*. Nancy : Coubé et Fils), 1923.
  
- *Compte rendus de la Commission de bibliothèque de l'Université de Nancy*, in Archives historiques de la bibliothèque universitaire de droit et sciences économiques

## Table des illustrations

- Ancien musée archéologique et premier étage de la bibliothèque après l'incendie
- La bibliothèque après l'incendie, vue de la rue de Serre
- Est républicain du 4 novembre 1918, page 2.
- Grande salle de lecture la bibliothèque reconstruite
- Grande salle du premier étage de la bibliothèque, du côté du palais de l'académie.
- Règlement de la bibliothèque de l'Université, du 20 novembre 1886